



Mouvement d'éducation populaire autonome de Lanaudière (MEPAL)
144, rue Saint-Joseph, Joliette (Québec) J6E 5C4
Tél. : 450.752.4700 / Téléc. 450.760.3586
Courriel : info@mepal.net

Cahier des principales résolutions adoptées¹

AGA du MÉPAL du 20 octobre 2016

Présentation du rapport financier 2015/2016

Résolution AGA 2016-10-20 5-1

Devant ces faits, et compte tenu de la très grande variabilité des ententes entre les caisses et les groupes, que le Conseil d'administration se penche dans la prochaine année sur la question des frais des marges de crédit pour le MÉPAL et ses membres.

Adopté à l'unanimité

Résolution AGA 2016-10-20 6

Que la société de comptable professionnelle agréée Julie Germain Inc. soit nommée pour réaliser le rapport de la mission d'examen des états financiers du MÉPAL et du CÉL pour l'année 2016/2017.

Adopté à l'unanimité

Présentation des perspectives d'action et prises de positions 2016/2017

Campagne 5-10-15

Résolution AGA 2016-10-20 8-2

Considérant que le minimum salarié pour vivre adéquatement est estimé à 15 \$ de l'heure.

Considérant que des travailleurs et travailleuses communautaires sont payés moins de 15 \$ de l'heure.

Considérant qu'actuellement les normes minimales du travail ne prévoient aucun congé rémunéré en cas de maladie ou d'urgence familiale.

Considérant que dans certains milieux les horaires variables sont connus à la dernière minute par les travailleurs et travailleuses, que cela complique la conciliation travail-famille et accentue la précarité au travail :

¹ Pour prendre connaissance de l'ensemble des résolutions adoptées, se référer au procès-verbal de l'AGA disponible dans la section « membres » du site Internet.

Que le MÉPAL appuie la Campagne 5-10-15 menée par des groupes de défense des travailleuses et travailleurs non syndiqués, des organismes de lutte contre la pauvreté et des organisations syndicales de partout au Québec.

Que lors de l'assemblée générale d'information et de consultation prévue au printemps 2017, un bilan et un état de la situation sur l'avancement du dossier soit présenté.

Adopté à l'unanimité

Résolution AGA 2016-10-20 8-3

Que le MÉPAL se penche sur la question plus large des personnes exclues systémiques.

Adopté à l'unanimité

Revenu minimum garanti

Résolution AGA 2016-10-20 8-4

Considérant que le gouvernement du Québec a mandaté un ministre pour se pencher la possibilité de la mise en place d'un revenu minimum garanti ;

Considérant les multiples inconnus entourant cette question : notamment qui pourra avoir accès à ce revenu ? Quel en sera le montant ? Comment l'ensemble des services et des programmes sociaux seront affectés/abolis ?

Que la permanence du MÉPAL reste vigilante quant aux développements portant sur cette question et qu'elle tienne les groupes informés, notamment par la diffusion de documentation et par l'organisation d'activités si l'occasion se présente.

Que l'assemblée générale revienne sur cet enjeu pour faire un premier bilan à la prochaine assemblée d'information et de consultation en mai 2017, en vue d'une éventuelle prise de position.

Adopté à l'unanimité

Adhésion régionale à l'orientation stratégique du MÉPACQ

Résolution AGA 2016-10-20 8-5

Considérant l'objectif d'un réinvestissement majeur dans le communautaire, les services publics et les programmes sociaux contenu dans l'orientation stratégique adoptée par notre regroupement national, le MÉPACQ, lors de sa dernière assemblée générale;

Considérant la nécessité d'établir le meilleur rapport de force possible afin de faire avancer nos revendications et obtenir des gains significatifs tant pour les luttes du communautaire, mais aussi pour les services publics et les programmes sociaux dans le cadre de la lutte plus large contre l'austérité;

Considérant les trois axes principaux de cette orientation stratégique, soit 1) Structurer le communautaire à partir de la lutte unitaire et l'amener à être plus combatif 2) Faire le lien, créer des ponts entre la lutte unitaire et la Coalition Main Rouge 3) Faire converger les luttes ;

Que le MÉPAL adhère à l'orientation stratégique adoptée par le MÉPACQ de façon à l'appuyer et la mettre œuvre régionalement.

Adopté à l'unanimité

Grève 8-9 novembre et campagne unitaire « Engagez-vous pour le communautaire »

Résolution AGA 2016-10-20 8-6

Considérant l'importance de la lutte pour la reconnaissance et le financement des organismes communautaire ;

Considérant le lien intrinsèque entre le sous-financement des organismes, l'augmentation des besoins et les mesures d'austérité ;

Considérant que le communautaire et l'un des trois piliers fondamentaux composant le filet social québécois :

Que le MÉPAL s'engage dans la campagne Engagez-vous pour le communautaire dans une perspective de lutte à l'austérité et de solidarité intersectorielle entre tous les groupes d'ACA.

Que le MÉPAL participe aux journées de grève des 8-9 novembre et participe activement aux activités de ces journées pour faire avancer la lutte à l'austérité et pour la défense collective des droits.

Que le MÉPAL propose à la TROCL d'animer des ateliers sur l'austérité et les luttes sociales en cours lors des journées de grève, et de manière générale dans le cadre de la campagne.

Que le MÉPAL prépare une bannière qui allie lutte pour le communautaire et lutte à l'austérité et que l'on invite les membres à former un contingent se ralliant à cette bannière lors de la manifestation régionale du 9 novembre.

Adopté à l'unanimité